

ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE D'AX LES THERMES PETCHES

Autorisée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2001

Et prorogée par arrêté préfectoral du 12 août 2022

Dans la commune d'Ax-les-Thermes

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'AX LES THERMES PETCHES

Le 06 Novembre 2023

Accueil et émargement

La séance débute à 15h00 par l'émargement de 5 propriétaires présents.

Participent également à l'assemblée 2023, M^{me} Audrey VANTOMME (Fédération Pastorale de l'Ariège) et M. Dominique FERU (agent de secteur Office National des Fôrets).

Après émargement et pointage des voix, les personnes présentes détiennent 44,0702 ha.

Le quorum requis de $\frac{117,8945}{2} + 1 = 59,94725$ ha n'est pas atteint, d'après les statuts, une nouvelle assemblée générale est convoquée dans l'heure qui suit, sans condition de quorum. Une nouvelle assemblée générale s'ouvre à 16h.

Le président remercie l'ensemble des propriétaires présents.

1. Point financier

Compte administratif 2022

Le président fait la lecture du compte administratif 2022 voté par le syndicat le 22 juin 2023.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 293,89 €

Recettes : 300 €

Solde positif de 6,11 €

Section d'investissement :

Dépenses : 16 968 €

Recettes : 16 968 €

L'AFP d'Ax-les-Thermes Petches, enregistre des excédents positifs de :

- 0,43 € en section d'investissement
- 735,71 € en section de fonctionnement

Budget prévisionnel 2023

Le président fait ensuite la lecture du budget 2023, voté le 22 juin 2023 par le syndicat de l'AFP.

Section Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Assurance	177,70 €	Résultat reporté	735,71 €
Cotisation FPA	550 €	Location CPP	300 €
Frais prêt	135 €		

Intérêts prêt	100 €		
Dépenses diverses	73,01 €		
Total	1 035,71 €	Total	1 035,71 €

Section Investissement			
Dépenses		Recettes	
Travaux	22 559 €	Résultat reporté	0,43 €
		Subvention FEADER	8 369 €
		Subvention Conseil Départemental	7 421,57 €
		Participation Autres	6 768 €
Total	22 559 €	Total	22 559 €

Le président précise que l'AFP essaie de mettre en place des programmes de travaux régulièrement mais que pour l'instant, il n'y a pas de projet après le programme de 2022.

Mme Vantomme explique que l'appel à projet travaux vient d'être repris par la Région et que de nouvelles conditions et documents peuvent être demandés. Le futur programme de travaux ne subventionnera les travaux qu'à 60%, les 40% restants étant à la charge des exploitants demandeurs. Pour l'instant il est difficile de présenter les futures conditions pour obtenir les subventions sur les programmes d'amélioration pastorale.

2. Point AFP

L'éleveur associé du GAEC de Petches, M. Beitone, prend la parole. Il présente le programme de travaux 2022 engagé par l'AFP. L'ensemble de l'exploitation sur le secteur se passe très bien, l'élevage n'est pour l'instant pas impacté par la maladie MHE, le troupeau n'entrant en contact qu'avec les bovins d'une seule exploitation, sur la période d'estive.

3. Renouvellement partiel des membres du syndicat

D'après les statuts il convient de réélire/remplacer la moitié des membres tous les 2 ans.

Le syndicat est composé comme suit (élection en 2020) :

TITULAIRES	NOM	PÉRIODE	SUPPLÉANTS	NOM	PÉRIODE
	FUGAIRON Jean-Louis	2020-2022		FONT Josette	2020-2022
	FONT Yves	2020-2024		SAINT FELIX Jean-Pierre	2020-2022
	FRANK Manuel	2020-2024		SICRE Lucette	2020-2024
	ROQUES René	2020-2022		SOULA Denise	2020-2024

Aucune assemblée ne s'est tenue en 2022, puisque l'AG de prorogation a eu lieu en 2021, ce qui a créé un décalage d'un an (pour rappel les assemblées générales doivent avoir lieu tout les 2 ans).

M. le président, informe l'assemblée, des candidatures de :

- Roques René, pour renouvellement

Il est donc fait appel de candidatures au poste de membres titulaires :

- Fugairon Jean-Louis, se représente
- Roques René, se représente

Il est fait appel de candidatures au poste de membres suppléants :

- Font Josette, se représente
- Saint-Félix Jean-Pierre, se représente

En l'absence d'autres candidatures et en l'absence d'oppositions et d'abstentions, les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau syndicat se compose comme suit :

TITULAIRES	FUGAIRON Jean-Louis	2023-2027
	FONT Yves	2020-2024
	FRANK Manuel	2020-2024
	ROQUES René	2023-2027

SUPPLEANTS	FONT Josette	2023-2027
	SAINT FELIX Jean-Pierre	2023-2027
	SICRE Lucette	2020-2024
	SOULA Denise	2020-2024

Les prochains membres à renouveler sont :

- Font Yves
- Frank Manuel
- Sicre Lucette
- Soula Denise

4. Questions diverses

M. Bouyrat demande de s'il est possible de vendre ces parcelles. Mme Vantomme lui propose de se rapprocher de l'éleveur bénéficiaire de la zone.

L'ensemble des questions étant traitées, le président lève la séance à 16h30

Le Président de l'APP

Jean-Louis FUGAIRON

Pièce jointes : Feuille émargement ; Pouvoirs ; Liste des voix

Association Pastorale
 "Ax-les-Thermes/Petches"
 Maire - 09110 AX-LES-THERMES
 Tél. 05 61 66 20 21